

Comité des affaires sociales  
Assemblée des évêques catholiques du Québec

## *Pour une meilleure redistribution de la richesse*

La crise économique actuelle fait ressortir avec acuité la nécessité et l'urgence d'une meilleure redistribution de la richesse. Cela rejoint notre conviction profonde, ancrée dans la foi chrétienne, que Dieu a confié la terre et ses ressources à l'humanité pour le bénéfice de tous. Nous ne pouvons oublier que le Christ lui-même s'est identifié aux pauvres au point de faire du partage des biens de ce monde le critère ultime de l'évaluation d'une vie humaine: « J'avais faim et vous m'avez donné à manger, j'avais soif et vous m'avez donné à boire; j'étais nu, et vous m'avez habillé... » (Mt 25, 35).

De fait, l'expérience de notre peuple face à la crise du verglas de 1998 n'a-t-elle pas prouvé que la meilleure façon d'affronter un péril consiste à nous serrer les coudes et à changer nos logiques quotidiennes?

### **Une économie qui ne tourne pas rond**

Quelque chose ne tourne pas rond dans notre économie, c'est clair! Une crise financière majeure a fait irruption. Elle a entraîné avec elle une crise économique qui, à son tour cache une crise écologique sous-jacente. « La crise », ce sont donc trois crises combinées qui interagissent les unes sur les autres. Sans une nature en santé, pas de matière à transformer. Pensons aux pêcheurs de morue! Pour qu'une économie tourne rond, elle doit être *durable*, elle doit respecter sa base écologique.

*La crise nous révèle nombre de conséquences négatives lorsque les logiques financières poussées à l'extrême sont déconnectées de l'économie et ont pour seule fin la recherche d'un profit immédiat. Nos sociétés sont ébranlées. Et comme toujours, en pareil cas, les plus pauvres sont les premières et bien innocentes victimes<sup>1</sup>. Depuis quelques mois, des milliers de personnes ont vu fermer les entreprises qui les employaient, beaucoup doivent maintenant se contenter d'emplois précaires. Les variations des prix des aliments et de l'énergie pèsent de plus en plus lourd sur les budgets familiaux. Les restrictions d'accès au crédit déjouent les fragiles équilibres de flux financiers des entreprises. L'endettement à la hausse et la dévaluation des fonds de retraite remettent en cause les projets légitimes d'un grand nombre, voire les moyens de subsistance de milliers de personnes.*

---

<sup>1</sup> Conseil pour les questions familiales et sociales de la Conférence des évêques de France, « Au cœur de la crise : faire crédit, faire confiance », dans *La documentation catholique*, 2 novembre 2008, p. 973.

Les pratiques financières déconnectées de la réalité, l'évasion fiscale légalisée, le développement incontrôlé des agences de placement temporaires<sup>2</sup> de même que les cotisations d'assurance-emploi transformées en taxe sur le travail légal combinent leur action pour dépouiller les pauvres de leur bien légitime et le redistribuer aux plus riches. Il reste beaucoup à faire pour désamorcer *la bombe I* (inégalité et iniquité)<sup>3</sup>. Une économie qui tourne rond doit respecter les besoins humains<sup>4</sup>.

La présente crise financière démontre de façon éclatante que le laisser-faire gouvernemental est périmé. Nos gouvernements sont en train d'en prendre acte et d'intervenir massivement. Nous saluons leurs efforts, mais devant le raz-de-marée de diverses demandes des industries et des groupes de pression, le risque de dérive est grand, et le discernement demeure indispensable. Par exemple, était-il opportun d'augmenter les jours d'ouverture des magasins en ajoutant encore le 2 janvier? Quelle contribution cet ajout fait-il à l'économie? Un grand nombre de personnes commencent à s'interroger sur l'emprise démesurée du monde de la consommation sur leur style de vie, et observent même une journée sans achat<sup>5</sup>. Elles apprennent à ménager des espaces et des temps de repos, de loisir et de rencontres pour favoriser la vitalité des multiples liens qui tissent une société. La simplicité volontaire fait son chemin dans leur esprit. *La bombe C* (consommation), fait aussi partie de la crise. Une économie qui tourne rond doit chercher à limiter l'empreinte écologique de sa consommation<sup>6</sup>.

La présente crise ne pourrait-elle pas devenir une chance de découvrir une autre logique que celle qui conduit inévitablement à la catastrophe? Nous le pensons. S'arrêter pour réfléchir et se demander où on veut conduire la vie collective peut devenir une chance de trouver du neuf.

### **La redistribution de la richesse**

Toute richesse, qu'elle soit individuelle ou collective, est grevée d'une hypothèque sociale<sup>7</sup>. Les personnes qui avancent une telle affirmation disent que la société doit conserver un droit de regard sur la richesse collective et qu'il appartient à l'État de voir à ce que cette hypothèque soit remboursée.

Qu'est-ce donc que cette hypothèque sociale? Elle résulte d'une prise de conscience que nos ancêtres chrétiens avançaient déjà au quatrième siècle : tous les biens de la terre et de la culture appartiennent à tout le monde et donner aux pauvres n'est pas un acte de charité mais de justice. «Quand nous donnons aux pauvres les choses indispensables, affirmait Saint Ambroise de Milan,

---

<sup>2</sup> Au Bas de l'échelle, CIAFT, FFQ *Rapport sur les pratiques contractuelles de l'industrie du placement temporaire*, 2007. <http://www.aubasdelechelle.ca/images/memoire-mai-2007.pdf>

<sup>3</sup> Beauchamp, André *Environnement et Église*, Montréal, Fides, 2008, p. 35-38.

<sup>4</sup> Sur la notion d'économie des besoins, voir les notes de la Fondation Jean-Jaurès « Vers un nouvel équilibre entre besoins et marché », n° 35, juillet 2003, ainsi que l'avis du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale : « Les répercussions des hausses tarifaires sur les conditions de vie des personnes à faible revenu », Québec, 22 novembre 2007.

<sup>5</sup> Fin novembre. Date et actions au Québec : Union des consommateurs [www.consommateur.qc.ca](http://www.consommateur.qc.ca) . Une par année c'est bien, une par semaine, c'est mieux! cf. : *Le dimanche, jour de gratuité et de ressourcement*, AECQ, 1992.

<sup>6</sup> Selon A. Beauchamp, op.cit., p. 146 : six hectares par personne, trois fois supérieure à la capacité de support de la planète. Sur la bombe C : p. 31-35.

<sup>7</sup> Voir l'article de Ivan du Roy : « Crise boursière : dix mesures pour en finir avec le capitalisme prédateur ». *Témoignage chrétien*, avril 2008.

nous ne faisons pas pour eux des dons personnels, mais nous leur rendons ce qui est à eux »<sup>8</sup>. Saint Basile de Césarée proclamait: « Et d'où vous viennent les biens dont vous êtes possesseur? (...) Si vous avouez qu'ils vous viennent de Dieu, dites-vous pourquoi vous les avez reçus de ce Maître commun? Dieu ne serait-il pas injuste d'avoir fait un partage aussi inégal des biens de ce monde? Pourquoi êtes-vous riche, et votre frère est-il pauvre? N'est-ce pas afin que vous receviez le prix de votre bienfaisance et d'une administration fidèle (...) ? »<sup>9</sup>. L'enseignement de l'Église contemporaine se fait incisif: « Le principe de la destination universelle des biens invite à cultiver une vision de l'économie inspirée des valeurs morales qui permettent de ne jamais perdre de vue ni l'origine, ni la finalité de ces biens, de façon à réaliser un monde juste et solidaire »<sup>10</sup>.

Une telle volonté d'instaurer la justice sociale se retrouve au cœur de la Charte des droits sociaux et économiques, qui complète la Charte québécoise des droits de la personne. Elle se retrouve dans les efforts d'élaboration d'une loi sur la réduction de la pauvreté en Ontario. Le Québec, lui, s'en est donné une en 2002. Il nous appartient, citoyens et citoyennes, de rester vigilants. Avec les dizaines de milliers de personnes qui ont signé la pétition pour bâtir un Québec sans pauvreté, nous enjoignons l'Assemblée nationale de veiller à ce que l'État continue de respecter l'esprit de cette loi en se donnant des seuils pour un salaire minimum décent, des services et des protections sociales qui traduisent vraiment les engagements pris. Les Québécois et les Québécoises sont fiers d'appartenir à une des premières sociétés à s'être dotée d'une telle loi, mais, il reste beaucoup à faire pour que les plans d'action soient suivis de résultats tels que l'indigence devienne chose du passé. Même en contexte de crise, *éliminer la pauvreté, c'est possible; et nous le voulons!*<sup>11</sup>

### **Comment redistribuer la richesse collective?**

La redistribution des richesses se joue sur plusieurs registres. Chaque personne découvre qu'elle possède des **capacités** et tend à les développer. Elle y parvient grâce à ses propres efforts, sans doute, mais aussi grâce au *capital social* de sa famille, aux institutions que des générations antérieures ont réussi à lui donner, qu'il s'agisse des petites ou grandes entreprises, des coopératives de producteurs, des caisses d'épargne et de crédit, des syndicats, des troupes de théâtre ou de danse, des musées et des bibliothèques. Elle a pu compter sur les investissements de l'État dans les routes et les diverses infrastructures éducatives, de santé, de logement social et de toutes les mesures sociales qui facilitent aujourd'hui la vie d'une famille. Voilà pourquoi il est normal de vouloir régler un peu de son hypothèque sociale.

Collectivement, c'est **par le travail** que la majorité des citoyens et des citoyennes mettent leurs talents au bénéfice des autres. Et le travail est d'autant plus épanouissant qu'il exprime cette solidarité fondamentale qui doit exister entre humains. Les formes d'organisation du travail

---

<sup>8</sup> Cité dans Olivier Pety et Bernard Lorenzato, *Le pauvre, huitième sacrement*, Montréal, Médiaspaul, 2008, pp.98-99.

<sup>9</sup> Homélie de saint Basile de Césarée sur Luc 12, 18: « Je détruirai mes greniers et j'en construirai de plus grands ». Source de la citation: site Internet de l'Abbaye Saint Benoît de Port-Valais, à l'adresse [www.abbaye-saint-benoit.ch/saints/basile/homelies/002.htm](http://www.abbaye-saint-benoit.ch/saints/basile/homelies/002.htm) ; cité également par Gravel, Raymond « Les riches et la récession », *Journal de Montréal*, le 11 décembre 2008, p. 29.

<sup>10</sup> Conseil pontifical Justice et Paix, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, Vatican, CECC.2006, n° 174. Voir aussi 171-184.

<sup>11</sup> Paraphrase du titre du message du 1<sup>er</sup> mai 2000 du Comité des affaires sociales de l'AECQ.

peuvent varier. La formule **coopérative** se réinvente actuellement, par exemple chez des artistes et des travailleurs et des travailleuses de l'informatique. Elle constitue une forme d'organisation qui permet de partager ses compétences avec d'autres et de se donner une certaine prise sur l'économie. Les **syndicats** continuent d'être les garants de conditions de travail qui permettent, la plupart du temps, une redistribution de la richesse produite par le travail de leurs membres. Deux fonds de travailleurs, l'un de la FTQ et l'autre de la CSN, injectent des ressources importantes pour la revitalisation économique du milieu. Des **industriels** cherchent de nouveaux créneaux pour faire face à la mondialisation et conserver leurs employés. Des **régions**, hier condamnées, rivalisent d'imagination pour inventer une autre forme de développement local<sup>12</sup>. Des **entrepreneurs** expérimentent des formes participatives de leadership, ou participent à une économie de communion<sup>13</sup>.

Au plan de la **vie sociale**, chacun et chacune tissent dans son milieu les réseaux de proximité par toute sorte d'engagements. Qu'il s'agisse de l'achat local, des achats collectifs auprès des petits producteurs, des ateliers protégés, des cuisines collectives, bref, des multiples trouvailles qui permettent de faire circuler la richesse dans des réseaux restreints de personnes. Les personnes immigrantes redistribuent largement le fruit de leur travail dans leur communauté d'origine, dépassant ce qui est alloué en aide publique au développement. Les aidants naturels - qui sont surtout des **aidantes!** - contribuent puissamment à créer ces liens sociaux empreints de sollicitude. Ces personnes ont besoin de soutien pour continuer d'apporter sereinement cette contribution essentielle<sup>14</sup>. Dans la **vie communautaire**, les dons, le bénévolat, la participation aux corvées et aux guignolées, s'ils ne remplacent pas la justice, démontrent une générosité, une capacité à se mobiliser et de s'ouvrir à l'autre qui vont droit au cœur.

En regard de notre responsabilité commune, **l'impôt** et les diverses **taxes** payées demeurent l'expression normale du lien social qui est le nôtre et de notre collaboration à l'aménagement de notre vie commune. Si la confiance de la population envers ses élus semble ébranlée (57,43% seulement ont participé au dernier scrutin), il est toujours nécessaire de souligner que les législateurs ont la responsabilité de fournir à la population les services qui assurent les droits fondamentaux<sup>15</sup>. Dès lors, la question qui se pose quand on trouve que le poids des taxes est lourd n'est pas de chercher comment payer le moins d'impôt possible mais de se demander quelle société nous désirons laisser aux générations qui montent.

Peu de gens dans la société ont le choix de payer ou non des impôts. Certains parmi nos concitoyens et concitoyennes les **mieux nantis** se font une gloire d'échapper légalement à l'impôt par le recours à des paradis ou à des abris fiscaux. Cette pratique n'est pas ajustée à la situation de crise que nous vivons. Elle est dénoncée avec raison tant par des associations que des gouvernements. Par ailleurs, certains déplorent qu'au Québec, les gens donnent moins qu'ailleurs aux œuvres de charité. Peut-être peut-on l'expliquer par la conscience que payer sa juste part d'impôt dans la discrétion (Mt 6, 4) vaut parfois mieux que de contribuer aux œuvres de charité en récoltant visibilité et reconnaissance sociale?

---

<sup>12</sup> [www.solidarite-rurale.qc.ca](http://www.solidarite-rurale.qc.ca)

<sup>13</sup> Développée par le mouvement Focolari. <http://www.edc-online.org/index.php?lang=fr>

<sup>14</sup> À ce sujet : AFÉAS, *Pour les parents et les aidantes/aidants : des mesures incontournables*, sept. 2004.

<sup>15</sup> Pour un outil de sensibilisation au monde de la fiscalité, voir la brochure du MÉPACQ, *La fiscalité, une richesse collective, un outil pour le bien commun*, Montréal, mai 2007.

## **Conclusion : Appel à la communion**

Du Congrès eucharistique international tenu à Québec en juin 2008 a retenti un appel : accueillir, adorer, partager, devenir don de Dieu pour la vie du monde. Vivre l'Eucharistie, c'est s'inscrire dans un échange de dons et de grâces dans la gratuité et la reconnaissance. C'est s'offrir entièrement, avec ses biens, ses talents et ses limites à la suite du Christ Jésus pour la vie du monde. Contempler Jésus Christ dans sa divinité, c'est aussi compatir avec son humanité blessée dans les centaines de millions de frères et sœurs humains qui souffrent de la faim, de l'injuste répartition des richesses.<sup>16</sup> C'est par un changement de valeurs et une spiritualité de fraternité universelle que nous découvrirons que la redistribution de la richesse est une condition indispensable pour un mieux-vivre commun.

Les **communautés chrétiennes**, y compris les congrégations religieuses, ont longtemps été des lieux importants de redistribution de la richesse, surtout pendant les crises. En tant qu'institutions, elles s'appauvrissent, mais elles demeurent des agents de partage des biens et de valeurs importantes : groupes de partage autour de la Parole de Dieu, pépinières d'organismes communautaires, de groupes de défense des droits, de cuisines collectives, de popotes roulantes, de jardins collectifs, etc.

Intimement ou en groupe, personne n'est exclu de l'influence de l'Esprit Saint qui demeure actif au cœur de toutes les consciences. Au beau milieu des tempêtes économiques, il nous interpelle doucement à faire du neuf<sup>17</sup> pour qu'un plus grand nombre de nos frères et de nos sœurs puissent vivre dans la dignité et participer à la vie collective.

## **Comité des affaires sociales**

Mgr Pierre-André Fournier, Mgr Roger Ébacher, Mgr Jean Gagnon, M. Pierre Côté SJ, Mme Andrée Cyr-Desroches, Mme Denise Martel et Mme Louise Royer.

---

Avec la collaboration de la Table de pastorale sociale des diocèses du Québec et de M. Guy Paiement SJ.

### **Publication de :**

L'Assemblée des évêques catholiques du Québec

3331, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1W 1C5

Courriel : [aecq@eveques.qc.ca](mailto:aecq@eveques.qc.ca) Site internet : <http://www.eveques.qc.ca>

Dépôt légal, 2<sup>e</sup> trimestre 2009

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 978-2-89279-124-2 (Version imprimée)

978-2-89279-125-9 (PDF)

---

<sup>16</sup> Tagle, Luis Antonio, catéchèse du 19 juin 2008. Voir [www.cei2008](http://www.cei2008) *The Eucharist: the life of Christ in our lives: spiritual worship and authentic adoration*. p. 12. L'idolâtrie rend aveugle et sourd au vrai Dieu et aux pauvres.

<sup>17</sup> Relire Isaïe, 43,19 ss. Le Premier livre des Rois, 19,12 où Élie fait l'expérience la Présence divine. Voir aussi Ac 2, 45 sur le partage des richesses à la suite du don du Saint Esprit.

## **Outil pour s'appropriier le document**

(Seul ou en petit groupe, on peut choisir l'un ou l'autre des points suivants)

### **1. Une économie qui ne tourne pas rond**

La crise financière actuelle affecte-t-elle les industries et les gens de votre région?

- a) Quelles en sont certaines manifestations concrètes?
- b) Prévoyez-vous des conséquences pour des personnes que vous connaissez?
- c) Des facteurs « combinent leur action pour dépouiller les pauvres de leur bien légitime et le redistribuer aux plus riches ». En est-il ainsi dans votre milieu?
- d) Les bombes «I» et «C» ont-elles des effets dans votre milieu? Lesquels?

### **2. La redistribution de la richesse : l'hypothèque sociale**

- a) Comment comprenez-vous le fait que nous ayons tous et toutes une « hypothèque sociale » pesant sur nos richesses ?
- b) Que pensez-vous de l'opinion de Saint Ambroise?
- c) Comment un monde juste et solidaire peut-il être favorisé ou au contraire, saboté par diverses approches économiques?
- d) Avez-vous entendu parler de la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale?

### **3. Comment redistribuer? Un chantier ouvert à tout le monde**

Nous avons tous et toutes des expériences de distribution de nos richesses

- a) Pouvez-vous nommer des expériences que vous voyez dans votre voisinage?
- b) Des expériences dans des groupes communautaires, des équipes paroissiales, des syndicats, chez des chefs d'entreprise?
- c) Voyez-vous l'impôt comme ce qui permet de fournir des services à tout le monde et d'assurer un peu plus de justice?
- d) Pouvez-vous vous nommer un exemple concret de participation de communautés chrétiennes à la redistribution de la richesse?
- e) Quel visage différent de la Présence divine la situation actuelle nous permet-elle de découvrir?